



Projet de budget programme pour 2004-2005

Fonds pour la technologie de l'information

Rapport du Directeur général

1. Une gestion et une administration efficaces des activités de l'OMS sont indispensables à la réalisation des résultats escomptés figurant dans le budget programme. Ces efforts doivent pouvoir s'appuyer sur un système d'information qui soutienne les programmes essentiels pour la mission de l'OMS au moyen de processus institutionnels et de mécanismes de contrôle et de suivi destinés à accroître la performance de l'OMS dans l'exécution de son mandat.
2. Les processus administratifs et financiers existants et les systèmes qui leur sont associés ont été créés séparément il y a près de 25 ans à l'appui de la budgétisation fondée sur les ressources, à un moment où les fonds dont disposait l'Organisation provenaient principalement du budget ordinaire. Les systèmes informatiques sont donc fragmentés, incompatibles, de plus en plus coûteux à entretenir et, plus important encore, inaptes à fournir en temps voulu des informations au niveau mondial. Il n'existe pas de système mondial concernant les ressources humaines. Les bureaux de pays sont particulièrement mal desservis, car ils ne disposent pas à l'heure actuelle des informations nécessaires pour s'acquitter efficacement de leur mission, sans parler du rôle renforcé qui devrait être le leur à l'avenir dans le cadre de l'initiative en faveur des pays.
3. La complexité croissante de la gestion de programmes mondiaux financés par une diversité de mécanismes de financement exige des systèmes mondiaux et souples qui autorisent des méthodes de travail novatrices déléguant les responsabilités au niveau qui servira le mieux les Etats Membres, tout en maintenant la surveillance et les contrôles adéquats, comme le préconise la stratégie OMS pour la technologie de l'information élaborée en 1999.¹
4. Un système de gestion mondial doit donc être mis en place, qui réponde aux besoins de l'Organisation et puisse être adapté à la taille de chaque bureau de l'OMS. Il doit pouvoir fournir à chaque bureau les données dont il a besoin pour s'acquitter de ses fonctions, y compris des informations sur les progrès accomplis et sur les ressources humaines et financières utilisées, pour permettre la prise de décision rapide en disposant de tous les éléments et le compte rendu aux organes directeurs. Ainsi, un bureau de pays aura besoin d'informations en provenance des bureaux régionaux et du Siège pour effectuer son travail dans ce pays ; le Siège, quant à lui, a besoin de pouvoir disposer

¹ Stratégie pour la technologie de l'information. Juillet 1999. Document non publié ; distribution limitée.

d'informations pertinentes en temps opportun sur les activités menées au niveau mondial dans un domaine d'activité quel qu'il soit.

5. De premières analyses ont montré qu'une intégration des activités s'impose dans les domaines suivants : gestion des programmes, gestion financière, ressources humaines, état des traitements, achats, gestion des actifs, voyages, administration des contrats, et administration des conférences et réunions. Les domaines prioritaires sont l'administration des ressources humaines et financières, car tous les autres domaines dépendent de cette information, qui représente le risque opérationnel le plus élevé.

6. Sur la base de ces considérations, le Secrétariat entend renouveler ses processus gestionnaires et administratifs et les systèmes d'information qui les sous-tendent à travers le projet de système de gestion mondial. Ces systèmes d'information devraient être pleinement opérationnels à tous les échelons de l'Organisation d'ici la fin de la période biennale 2006-2007.

7. Le coût du remplacement des systèmes représente un investissement pour l'OMS. Il s'agit cependant d'une dépense d'équipement unique qui sera financée par le fonds pour la technologie de l'information établi en application de l'article 9.3 du Règlement financier. Il est proposé d'alimenter ce fonds au moyen de crédits du budget ordinaire et d'autres sources, le système étant destiné à appuyer la gestion de programmes financés à la fois par le budget ordinaire et d'autres sources. Il sera rendu compte de l'utilisation du fonds pour la technologie de l'information dans le rapport financier de l'OMS et les états financiers vérifiés.

8. Le coût global du projet est estimé à quelque US \$55 millions, étalés sur une période de cinq ans. En 2003, les coûts, estimés à US \$3 millions, seront financés par des crédits du budget ordinaire (US \$1 million) et d'autres sources de fonds (US \$2 millions). On prévoit que la plus grande partie du financement destiné à couvrir le coût du matériel, du logiciel et des services sera nécessaire pendant l'exercice 2004-2005. Dans le projet de budget programme pour 2004-2005, des crédits ont été prévus à hauteur de US \$30 millions : US \$10 millions financés à partir du budget ordinaire et US \$20 millions à partir d'autres sources, ce qui pourra comprendre des fonds du compte spécial de frais généraux et des contributions volontaires en nature ou en espèces. Le reste des coûts, soit US \$21 millions, seront encourus pendant la période biennale 2006-2007 afin d'achever la mise en oeuvre du projet.

9. Le projet sera administré du début à la fin par une petite équipe centrale placée sous l'autorité d'un directeur. L'équipe sera composée de sept ou huit cadres chargés de coordonner le travail des équipes techniques (finances, ressources humaines, budget, par exemple) composées de personnel connaissant bien ces domaines à tous les niveaux de l'Organisation et dans tous les lieux d'affectation. Les équipes techniques détermineront les besoins institutionnels des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du Siège et élaboreront des modes opérationnels types. La définition des rôles et responsabilités à chaque niveau et à chaque étape du cycle gestionnaire fait partie intégrante de ce processus. Des membres du personnel du Siège et des bureaux régionaux dans chacun des domaines fonctionnels considérés seront affectés à ces équipes techniques pour de courtes périodes, leur poste étant temporairement pourvu pendant ce temps-là. Le coût sera financé par le projet et représente une part non négligeable du coût total du projet.

10. Le personnel de l'OMS doit être capable d'appliquer les processus institutionnels et contrôles introduits par le projet et d'utiliser les outils connexes. Il sera judicieusement complété par des consultants extérieurs en tant que de besoin.

11. Les principales phases du projet d'après le plan préliminaire sont exposées dans le tableau ci-après, d'où il ressort que plusieurs mesures liées à différentes fonctions seront mises en oeuvre parallèlement. L'élaboration du plan de projet détaillé sera suivie d'un ajustement minutieux pour tenir compte des relations entre les différentes fonctions afin d'en assurer la bonne intégration.

12. Il sera rendu compte régulièrement des progrès techniques du projet et des dépenses connexes, conformément au processus gestionnaire de l'OMS. De même, des évaluations seront soumises à la fin de chaque période biennale dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget programme.

Projet de système de gestion mondial : phases d'exécution

<p>Phase 1 : Formulation des besoins (deuxième trimestre 2003-troisième trimestre 2004)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du personnel professionnel de l'équipe centrale • Constitution successive d'équipes techniques (fonctionnelles), en commençant par les aspects financiers, les ressources humaines et le budget • Etablissement d'un plan de projet détaillé définissant les rôles et responsabilités de l'équipe centrale et des équipes techniques et définissant les priorités des différentes composantes • Définition des informations nécessaires pour la gestion et l'administration des programmes – pour qui, à quelle fréquence et dans quel contexte – de manière à pouvoir élaborer une stratégie d'information • Analyse des méthodes de travail en vigueur, des flux de données et des informations connexes pour permettre au projet d'être découpé en segments gérables et mis en oeuvre par phases, sans interrompre le fonctionnement de l'Organisation • Définition des besoins actuels et futurs et des changements à apporter aux méthodes de travail • Examen des enseignements à tirer pour l'OMS de l'expérience acquise dans le cadre de projets analogues dans d'autres organismes et organisations
<p>Phase 2 : Recherche de solutions (deuxième au quatrième trimestre 2004)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulation de demandes d'information auprès de prestataires éventuels et, après examen, demande officielle de proposition d'une solution • Analyse des différentes solutions, y compris les possibilités offertes pour rationaliser les processus en allant au-delà des solutions déjà recensées, en tenant compte notamment : <ul style="list-style-type: none"> – des coûts, y compris des coûts externes initiaux, des coûts internes, y compris ceux de l'amélioration des méthodes, de l'exécution, des dépenses renouvelables pour les licences concernant les logiciels, de l'entretien, et de toute adaptation des logiciels – de l'existence d'ensembles d'applications commerciales intégrées (tels que les modules pour la planification des ressources à l'échelle de l'entreprise) et des comparaisons entre ceux-ci, en vue de choisir les meilleures pratiques avant d'investir dans des systèmes sur mesure ou des adaptations internes – des possibilités d'externalisation de certains aspects du projet – de la négociation de contrats pour les logiciels et l'appui à l'exécution, en vue de créer des partenariats non seulement pour appuyer les buts immédiats mais également pour établir des relations durables et mutuellement bénéfiques, notamment en ce qui concerne l'entretien et l'amélioration du système
<p>Phase 3 : Mise en oeuvre (troisième trimestre 2004-quatrième trimestre 2007)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'un plan opérationnel détaillé pour la mise en oeuvre de chaque domaine fonctionnel • Gestion de l'exécution et migration des systèmes existants après essai approfondi • Formation au nouveau système et mise en place de celui-ci • Fourniture d'un soutien continu et entretien du système mondial

= = =